

Vos questions / nos réponses

Taux de dopamine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/07/2019 08:26

Bonjour,

Je me suis énormément documenté sur les effets des drogue sur le cerveau et en particulier du cannabis en étant moi même un consommateur régulier.

Il a été avéré que le cannabis diffusait un quantité excédente de dopamine dans notre cerveau, il perturbe donc notre système dopaminergique en se fixant sur nos récepteur cb1 ou plutôt en incitant notre cerveau à produire plus de récepteurs cb1 dû à l'abondance de sérotonine dans celui ci. Or une fois l'arrêt De la prise de cannabis le taux de sérotonine redescend,tandis que les récepteur cb1 reste toujours aussi nombreux d'ou La censation de manque.

Or ma question est la suivante : Après un arrêt total de prise de cannabis notre système dopaminergique se régule t'il ? Ou aurions nous toujours un taux excédentaire de récepteur cb1

Mise en ligne le 24/07/2019

Bonjour,

Le mécanisme que vous décrivez n'est pas tout à fait exact.

Lors d'une consommation régulière de cannabis, la densité des récepteurs Cb1 a tendance à diminuer afin de réguler l'impact du THC. Aussi à l'arrêt de la consommation le manque de récepteurs Cb1 va empêcher les endocannabinoïdes naturellement sécrétés par le cerveau d'agir.

La densité des récepteurs Cb1 revient à la normale au bout d'un mois environ

Pour plus d'information nous vous invitons à la lecture de :

<http://www.maad-digital.fr/en-bref/addictions-sevrage-mode-demploi>

Votre approche, décrivant un mécanisme neurologique est intéressante mais elle ne prend pas en compte les autres facteurs rentrant en ligne de compte dans les sensations de manque comme l'état de santé de la personne, son état de stress, son hygiène de vie, son alimentation, ses activités et sources de plaisir impactant le système dopaminergique par exemple.

Si vous souhaitez arrêter votre consommation, sachez qu'il existe des structures qui proposent d'accompagner les personnes durant leur sevrage. En effet ces structures proposent des consultations individuelles et gratuites de médecins addictologues, de psychologues et de travailleurs sociaux. Vous trouverez ci-dessous une adresse de centre de soins en addictologie dans votre ville.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA de Cayenne

76 rue Justin Catayée
97300 CAYENNE

Tél : 05 94 35 13 80

Site web : www.ch-cayenne.net

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-16h00- Permanence tous les jours de 8h30 à 12h sans rendez-vous

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations des jeunes âgés de plus de 18 ans sur place et sur rendez-vous - Orientation des jeunes (mineurs de 12 à 17ans) : vers la Maison des Adolescents de Cayenne (prise de rendez-vous au 05 94 25 00 51).

Maraude : Travail de rue 3 fois par mois : un Mardi et deux vendredi du mois, pour intervenir auprès des usagers en difficultés avec leurs consommations (en partenariat avec le Caarud).

[Voir la fiche détaillée](#)